



**Bernard DELVERT**

Vice-président de la Communauté d'Agglomération en charge des finances et de l'administration générale.

## PRÉSENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2021

Le budget primitif de la Communauté d'Agglomération Meuse Grand Sud a été adopté par les élus communautaires le 15 avril dernier à une très large majorité.

Compte tenu de la grave crise sanitaire que nous connaissons pour la deuxième année, l'élaboration de ce budget a été particulièrement difficile à équilibrer pour des contraintes diverses :

- crise économique liée à la crise sanitaire,
- suppression de la taxe d'habitation,
- diminution des aides de l'État,
- fermeture de nombreux services communautaires (piscines, musée, médiathèques...),
- baisse des recettes fiscales, comme la CVAE (contribution sur la valeur ajoutée des entreprises).

Les élus et les services communautaires ont dû faire des efforts dans leurs compétences respectives pour compenser les manques de recettes par des économies sur les dépenses liées au fonctionnement général de l'agglomération, SANS POUR AUTANT, REMETTRE EN CAUSE LES SERVICES RENDUS A LA POPULATION (en nombre et en qualité).

Ces importants efforts ont eu deux conséquences financières immédiates :

- maintien d'une capacité d'autofinancement suffisante,
- financement d'un important programme d'investissements.

**LE TOUT SANS AUGMENTER LA FISCALITÉ, TANT DES MENAGES QUE DES ENTREPRISES.**

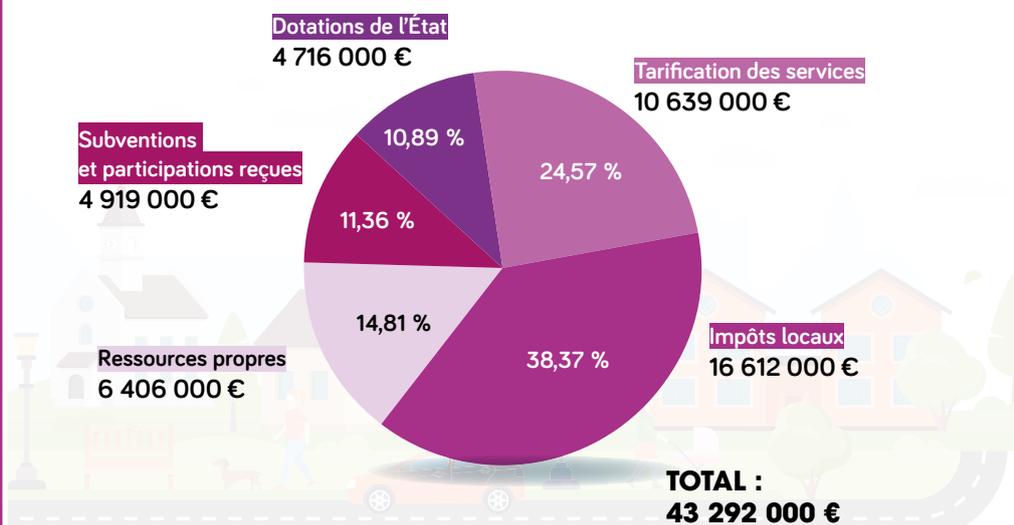
Le bon équilibre du budget primitif 2021, premier budget de la nouvelle mandature, nous permettra d'engager dans les années à venir un ambitieux programme d'investissements permettant ainsi d'accroître l'attractivité de notre territoire et de répondre aux attentes de nos concitoyens.

## BUDGET 2021

# La Communauté d'Agglomération poursuit son développement

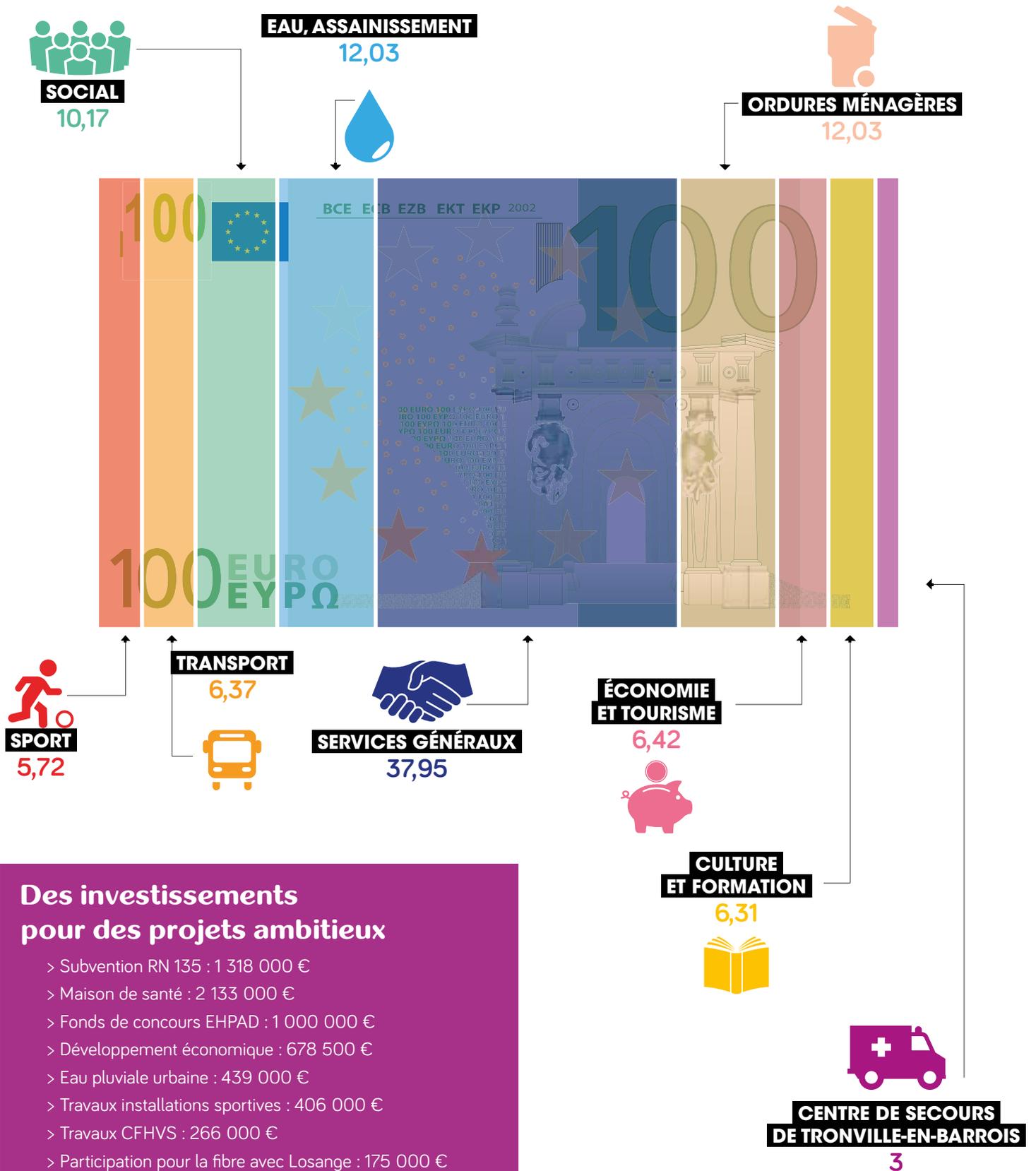


## Les recettes de l'Agglomération



# ILS FONT L'AGGLO

## Répartition des dépenses de fonctionnement pour 100 €



### Des investissements pour des projets ambitieux

- > Subvention RN 135 : 1 318 000 €
- > Maison de santé : 2 133 000 €
- > Fonds de concours EHPAD : 1 000 000 €
- > Développement économique : 678 500 €
- > Eau pluviale urbaine : 439 000 €
- > Travaux installations sportives : 406 000 €
- > Travaux CFHVS : 266 000 €
- > Participation pour la fibre avec Losange : 175 000 €
- > Travaux aux équipements :
  - Musée barrois (118 000 €),
  - CIM (45 000 €),
  - Hydraulique (49 000 €)